# Pont Henri IV de Châtellerault

Le Département de la Vienne en lien étroit avec la Ville de Châtellerault, a engagé 16 mois de travaux de restauration du pont Henri IV pour la sauvegarde de cet ouv rage exceptionnel et pour assurer la sécurité des usagers.

Le Pont Henri IV est classé au Titre des Monuments Historiques depuis novembre 1913. Objet d'une étude de restauration en collaboration avec la ville de Châtellerault et les services de l'E at (DRAC) en 2017, le Pont Henri IV s'est révélé être un ouvrage d'un caractère rare que le Département a restauré durant 16 mois, à compter de janvier 2022, avec pour objectif de conserve l'ouvrage d'art à l'identique.

## Architecture et patrimoine

Restaurer le pont Henri IV, classé au Titre des Monuments Historiques depuis 1913, c'était aussi contribuer à la volonté de sauvegarde du patrimoine de la ville de Châtellerault, en c omplément de tous les autres sites remarquables qu'elle compte déjà : Manufacture d'Armes, Théâtre Blossac, Carillon Bollée...

Une étude historique poussée, menée lors de l'étude préalable à la restauration, a permis de mettre en évidence les caractéristiques exceptionnelles de cet ouvrage et a largemen comparé trois ponts contemporains : le **Pont Neuf de Paris**, le **Pont Neuf de Toulouse** et le **Pont Neuf de Châtellerault** (ou Pont Henri IV). Il s'avère que les deux premiers ouvrages montrent des hétérogénéités et des dissymétries architecturales. Le Pont Henri IV présente une symétrie parfaite et des éléments de stéréotomie remarquables pour son époque de construction.

Au-delà de ces éléments, sa conception pourrait être attribuée à **Philibert Delorme**, ce qui bouleverserait l'ensemble des études précédemment publiées sur cet ouvrage, en lui d nnant une place essentielle dans l'histoire de l'architecture française. C'est en effet à Philibert Delorme, grand théoricien et architecte de la Renaissance française, que l'on doit en re autres une partie du **Louvre** mais également le pont sur lequel a été réalisé le **Château de Chenonceau**, seul ouvrage d'art lui étant attribué.

## Etat des lieux de l'ouvrage...

Un état des lieux global et un bilan sanitaire de l'ensemble de l'ouvrage (pont, tours, pièces en sous-sol, murs de quai) ont été réalisés en 2017.

Pour la partie « pont », objet des futurs travaux, il a été mis en évidence des altérations de la pierre et des douelles liées à la présence d'eau : ce qui révèlait que le tablier n'était pa étanche. Les nombreux réseaux des concessionnaires présents sous les trottoirs amont et aval, localisés par plusieurs campagnes de sondages, ont contribué à fragiliser la struc ure et les plafonds des pièces en sous-sol rive droite. Ces dernières présentaient des traces importantes d'humidité et une absence de ventilation préjudiciable.

Le bilan sanitaire faisait état d'altérations importantes et menaçantes pour l'intégrité de l'ouvrage. Des travaux de conservation et de restauration devaient être engagés avec par ordre de priorité : l'étanchéité du tablier puis dans un second temps, la restauration des maçonneries.

## Budget et Entreprises intervenantes

Les travaux s'élevaient à 3 005 500 €, financés par le Département de la Vienne, avec une participation de 250 000€ de la Direction Régionale des Affaires Culturelles ( DRAC) de N uvelle-Aquitaine et de la Fondation du Patrimoine, avec l'ouverture d'un mécénat populaire pour la récolte de dons.
Les entreprises et corps de métier intervenants dans la restauration du pont Henri IV étaient :

- **Bureau de Contrôle :** APAVE Nord-Ouest
  27, rue Victor Grignard
  ZI de la République III
  CS 3117 - 86 061 Poitiers
- **Etudes archéologiques :** EVEHA
  Route de Larnay
  86 580 Biard
- **Coordination Sécurité Protection Santé :** DEKRA
  211, avenue de Paris
  86 000 Poitiers
- **Architectes :** GFTK Architectes (http://www.gftk.fr/)
  Marie-Amélie Tek et Romain Greif
  Architectes DPLG - Architecte du Patrimoine - Ingénieur ETP
  22, rue Emeriau - 75015 Paris
- **Bureau d'études techniques VRD - Maîtrise d'œuvre :** DL Infra
  Rue de la Garenne - 86000 Poitiers
- **Économiste de la construction :** SEREB CONCEPT
  63, avenue Gabriel Péri - 92600 Asnières-sur-Seine
- **Concessionnaires de réseau :** Eaux de Vienne, GRDF, ENEDIS, ORANGE et Eiffage qui intervient pour Eaux de Vienne
- **Voirie et étanchéité :** COLAS France
  24, rue des Bordes,
  ZI Nonnes Sud - 86100 Châtellerault
- **Maçonnerie de pierre de taille :** SOPOREN
  39, route de Poitiers - 86240 Fontaine-Le-Comte
- **Historien :** M. Pol VENDEVILLE de Chroniques Conseils

Sur ce chantier, le Département de la Vienne a souhaité favoriser l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi lors de la consultation des entreprises. Conformém ent aux objectifs, 945 heures d'insertion ont été réalisées au sein de l'entreprise COLAS.

## Calendrier des travaux de restauration

La restauration complète du pont s'est faite en 3 phases :

- **1e phase, du 25 octobre au 10 novembre 2021 :** Réalisation des travaux préparatoires de réseaux d'eau potable.
- **2e phase :**
  - **à partir du 10 janvier 2022 :** Intervention des entreprises de travaux pour la mise en œuvre d'une étanchéité et pour la restauration partielle des maçonneries, les interventions liées aux déplacements de l'ensemble des réseaux des concessionnaires et l'intervention d'un opérateur en archéologie pour les fouilles préventives.
  - **Du 11 avril au 14 avril 2023 :** réalisation de la chaussée en enrobés en deux couches
  - **Les 17 et 18 avril 2023 :** travaux de marquage au sol sur le pont et le giratoire existant en rive droite. Des travaux ont été réalisés par la ville de Châtellerault sur le giratoir en rive gauche, coté Châteauneuf.
- **3e phase :** La restauration des 9 arches en pierre se fera dans les années à venir, après une étude détaillée de l'ensemble de la structure.

## Inauguration du pont le 27 mai 2023

Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, Jean-Pierre ABELIN, Maire de Châtellerault, Jean-Marie GIRIER, Préfet de la Vienne, et Françoise VILAIN, Déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine, ont inauguré les travaux de restauration du pont Henri IV, ré ouvert à la circulation le 21 avril 2023 après 16 mois de travaux. Une plaque installée sur le pont a été dévoilée lors d'une journée festive anim ée notamment par l'association des Amis du Vieux Poitou.

Vue projetée du pont après travaux © Solutions Drones 86 & GFTK Architectes – Carlo Donvito

Vue projetée du pont après travaux © Solutions Drones 86 & GFTK Architectes – Carlo Donvito

## Un peu d'histoire...

La première mention de l'existence d'un pont à Châtellerault dans les archives émerge vers 1065.

La construction de ce premier pont serait liée à la valorisation d'un gué (en ancien français : guet) à cet endroit de la Vienne. Son aspect est mal connu. Certains auteurs supposent l'existence d'un premier pont en bois reconstruit en pierre dans la seconde moitié du XIIe siècle.

Endommagé à de nombreuses reprises lors de conflits ou de crues, le premier pont de Châtellerault serait toutefois resté en place et remis en état. Mais son délabrement constaté pousse Henri II à ordonner en 1556 qu'une nouvelle construction en pierre voit le jour. Il faut toutefois attendre le règne de son deuxième fils, Charles IX, pour que ce projet connaisse un début de réalisation (1565) et le début du XVIIème siècle pour qu'il aboutisse.

Le pont qui traverse aujourd'hui la Vienne à Châtellerault est aussi le résultat de transformations intervenues au cours des XVIIIe et XIXe siècles et de campagnes de restauration du XXe siècle.

Livré en 1609 après quarante ans de travaux placés sous la direction successive de quatre architectes dont les derniers issus de la célèbre lignée des architectes de la renaissance Du Cerceau, ce pont à neufs arches possède la particularité d'être flanqué de tours rondes sur sa rive gauche. D'autres ouvrages défensifs aujourd'hui disparus (fossés, pont, portes, etc.) complétaient l'ensemble monumental. L'existence d'une étonnante largeur du tablier (près de 22m) et de puissantes piles avec cornes de vaches est à rapprocher d'un projet de pont-rue qui n'a probablement jamais vu le jour.

## Les occupan du pont

- **1657 :** Capitaines et gardes préposés à la conservation de la gabelle
- **1726 à 1774** : Baux à "ferme des droits de pontage" (droits de péage)
- **1767** : Hôtel de Ville et corps de garde
- **1773 :** Cloutier
- **1786 :** Ecole de dessin
- **1825 :** Corps de garde et école de charité
- **1870 :** Prison spéciale pour les gardes nationaux (tour nord), employés de l'octroi, pompiers
- **1973 :** Musée archéologique (tour nord)
- **1986 :** Bureaux de l'OPAH

## Les crues de la Vienne

- **1599 :** Elle emporte l'ancien pont de bois
- **1649 :** 6,50 m
- **1692 :** 6,50 m
- **1698 :** 6,77 m
- **1792 :** 6,30m
- **1839 :** 5,50 m
- **1840 :** 6,02 m - Naissance de l'Ile Cognet
- **1896 :** 5,60 m
- **1913 :** 6,40 m

***Phototèque***

**DÉPARTEMENT DE LA VIENNE**
PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX
05 49 55 66 00